

Conseil d'Ecole du 29 Mai 2009 - 20h

Municipalité : Messieurs RIVALLIN et GEX.

Représentants de parents d'élèves : Messieurs GABILLARD, PICHON, ROBIDEL et Mesdames PETTON, BRUN, PROTIN-BELLEAU, LECOQ, GODOU.

Enseignantes : Mesdames LUCAS-LESONGEUR (Directrice), BOUCHEREAU, HAMON, CARON, BAUVINEAU, RIVAL, LAURENT, BODARD.

1- Effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre 2009 (sans prévision de répartition) :

A ce jour, on compte **84 enfants en maternelle**, répartis comme suit :

6 PPS (seulement 6 enfants seront comptabilisés par l'inspection académique, donc seules 6 inscriptions ont été prises ; les autres sont sur liste d'attente), 26 PS, 29 MS, 23 GS.

Et **135 enfants en élémentaire**, répartis comme suit :

21 CP, 31 CE1, 24 CE2, 29 CM1, 30 CM2.

Le seuil pour demander une ouverture de classe est de 135, mais il est peu probable de l'obtenir.

Une demande sera cependant réalisée. S'il y avait ouverture d'une nouvelle classe, elle s'installerait dans la salle d'anglais.

Hors Conseil d'école : Les effectifs de l'école ont encore augmenté depuis le 29 mai. Le 15 juin dernier, l'Inspection Académique a décidé d'ouvrir une neuvième classe à l'école Jules Verne.

2- Budget alloué par la municipalité pour l'année civile 2009 :

Il passe de 76,50 € à 78 € par élève, soit une augmentation de 2 %.

La question de l'affranchissement est évoquée. La Poste ne faisant pas crédit pour les timbres, c'est l'école, sur l'argent de la coopérative scolaire, qui a pris à sa charge ces frais. Il est donc convenu avec Monsieur RIVALLIN et Monsieur GEX que l'école avance la somme, puis qu'elle se fasse rembourser auprès de la Mairie.

3- Mise en place de l'aide personnalisée :

Arrêtée depuis plusieurs semaines, l'aide personnalisée a repris depuis le 4 mai 2009, avec une nouvelle organisation. Jusque fin juin, cette aide aura lieu pendant $\frac{1}{2}$ heure après le cours, soit le midi, soit le soir, en fonction des enfants.

Le nouveau projet des horaires décalés, tel que proposé au mois d'avril par l'équipe enseignante dans son dernier projet a été accepté par l'inspection académique. Pour répondre aux besoins de l'école quant à la mise en place de cette nouvelle organisation, la municipalité augmentera le temps de surveillance de la cour pendant la pause déjeuner.

Mais, après avoir également accepté cette proposition et selon plusieurs collègues d'autres écoles, l'Inspectrice de circonscription serait revenir sur sa décision d'accepter les horaires décalés lors d'une réunion organisée sur les évaluations CE1. Madame Lucas-Lesongeur doit contacter l'Inspectrice afin d'obtenir une réponse officielle à ce sujet. L'école attend cette réponse pour mettre en place cette organisation à la rentrée de septembre 2009.

Hors Conseil d'Ecole : Madame l'Inspectrice de la circonscription de StPhilbert a confirmé que le projet était accepté.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent que ce projet soit présenté à l'ensemble des familles et que leur avis soit collecté avant la mise en place.

A ce jour, **32 élèves** bénéficient de cette aide personnalisée, à savoir :

4 CM2, 7 CM1, 8 CE2, 5 CE1 et 8 CP.

4- Vie de l'école (actualité et projets pour l'année 2009-2010) :

a) Évaluations nationales en CE1 :

Elles avaient lieu cette semaine et ont pris fin ce matin, 29 mai 2009.

Ces évaluations sont considérées comme relativement difficiles par les enseignantes. En effet, il y a eu des questions portant sur des notions qui n'étaient pas au programme. En lecture, le texte proposé était long et difficile. Il y a eu une résolution de problème à 3 opérations, mais pratiquement pas d'exercices sur le code.

Les représentants de parents d'élèves posent la question de l'exploitation qui est faite de ces résultats : ces évaluations ne sont pas prises en compte pour le passage dans la classe supérieure ou pour le maintien d'un élève et sont juste un outil statistique. Les résultats sont codés, de façon binaire (1 pour réussi, 0 pour manqué), sans modération possible, avant d'être transmis à l'Inspection Académique. Les familles quant à elles reçoivent les résultats de leur enfant, en pourcentage.

Cependant, les enseignantes précisent qu'il leur est demandé de rencontrer les parents des enfants qui se situent en dessous de la moyenne. Les représentants de parents d'élèves s'interrogent donc sur l'utilisation de ces évaluations comme un simple outil statistique.

L'équipe enseignante ajoute que c'est un outil de mesure qui sert à déterminer s'il y a, dans une école, des enfants en grande difficulté, en moyenne difficulté ou sans difficulté.

Pour l'école Jules Verne, deux élèves de CM2 seraient donc en moyenne difficulté. Par ailleurs, et au vu des résultats des évaluations en CM2, l'école Jules Verne fait partie des écoles qui seront plutôt privilégiées quant aux interventions du RASED l'an prochain.

Cette année, un élève sera maintenu dans sa classe, en CE1.

b) Le fichier Base Élèves :

Les représentants de parents d'élèves ont souhaité connaître ce qui figure dans ce fichier, rempli pour chaque enfant scolarisé. Sont donc renseignées les informations suivantes :

- Nom, Prénom, date et lieu de naissance de chaque enfant,
- Coordonnées de ses parents.

Lorsqu'une fiche élève est créée, un numéro est automatiquement attribué à l'enfant. Ce numéro d'identification le suivra durant toute sa scolarité, et apparaîtra notamment lorsqu'il passera des examens.

Il est convenu lors de ce conseil d'école que les familles seront informées qu'une fiche informatique est renseignée pour leur enfant. Ainsi, il sera mentionné sur le document fourni à la

rentrée que les parents ont un droit de regard sur ces données, conformément aux dispositions prévues par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté).

c) Projet de la classe de GS :

Un chèque de 230 €, correspondant aux deux premiers paniers de légumes, a été remis à l'équipe enseignante pour aider au financement de ce projet, dont le coût global est estimé à 900 €.

Il reste encore une distribution, ce qui va dégager une somme supplémentaire à remettre à l'école par l'Association de Parents d'Elèves. La différence sera financée, pour cette fois, sur le budget de la coopérative scolaire qui a été largement mis à contribution cette année.

Au niveau de l'investissement des parents sur ces projets, il se dégage que 4 parents essentiellement se sont pleinement mobilisés pour aider à ce financement.

d) Mouvement des enseignants :

- Valérie LUCAS-LESONGEUR, Classe Infantile 1, reste sur son poste d'enseignante et de directrice l'an prochain.
- Dounia CARON, en CE2, non titulaire de son poste, quitte l'école pour une autre affectation.
- Anne BOUCHEREAU, Classe Infantile 2, devrait prendre la classe des CE2.
- L'enseignant qui occupera le poste vacant n'est pas encore connu.

e) Projets pour l'an prochain :

- Un départ en classe découverte est envisagé pour les CE2/CM1, projet commun à la classe de Anne BOUCHEREAU et de Sylvie RIVAL.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent avoir une idée de l'enveloppe budgétaire qui sera nécessaire dès que possible, afin de pouvoir organiser des actions pour contribuer au financement.

Le projet devrait se confirmer d'ici à la fin de l'année scolaire.

- A la rentrée de septembre 2009, nous entrons dans la 4ème et dernière année du projet d'école actuel. L'équipe enseignante travaillera à un nouveau projet durant l'année scolaire prochaine.

5- Travaux et demandes faites auprès de la Municipalité :

L'installation d'un **éclairage dans le local où se trouve le matériel de sport** ne va pas être réalisable au vu du circuit électrique inexistant à cet endroit.

Pour ce qui est de la **petite cour de derrière**, rien n'a été fait pour le moment et elle reste encore non éclairée.

L'assurance « dommage ouvrage » ne pourra couvrir les soucis de **revêtement de la cour** des maternelles car cette assurance ne s'applique qu'à l'intérieur des locaux. La municipalité a donc lancé une procédure en responsabilité civile contre l'architecte et l'entreprise BLANLOEIL, mais elle prévient que cela risque de prendre du temps. De nouveaux experts vont être nommés et rien ne pourra être fait avant qu'ils ne se soient prononcés. La solution préconisée par la Mairie serait

de bitumer toute la partie où il y a de la circulation.

Le problème de **ventilation** de la classe de GS est soulevé par l'enseignante. Aucune fenêtre ne s'ouvre et la température monte rapidement. L'ouverture de la porte ne suffit pas à aérer la pièce. Il en est de même pour la classe des CE1.

Le plafond qui s'effondrait au dessus du couloir extérieur de la cour des maternelles a été réparé. Une demande avait été faite pour installer quelque chose qui pourrait venir couvrir la **surface glissante de la « terrasse » de bois**. La municipalité a donné son accord pour un jeu. Il est convenu que la Mairie se charge de passer la commande lorsque le bon sera transmis par l'école. Les représentants de parents d'élèves questionnent le fait qu'il avait été envisagé à cet endroit un « espace conversationnel » au moyen de cubes de bois. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La municipalité informe que le **panneau d'affichage** demandé par les parents d'élèves est arrivé. Il s'agit d'un panneau au format 8 pages A4 et fermant à clef. Il sera posé sur le bardage de bois à l'extérieur de l'école, à droite de la nouvelle porte d'entrée.

Hors Conseil d'Ecole : le panneau est à présent installé.

La fresque réalisée par les enfants ne pourra être accrochée au mur de l'école, comme souhaité par l'équipe enseignante et demandé depuis de très nombreux mois. Monsieur le Maire leur oppose un refus invoquant le fait qu'il n'est pas souhaitable de réaliser des trous dans les murs de l'école au risque de détériorer le bâtiment.

Les enseignantes posent la question d'un autre mode d'affichage possible pour cette fresque qui retrace l'esprit de l'école au travers des différentes semaines à thème.

Les représentants de parents d'élèves auraient également souhaité que ce travail produit par les enfants puisse aboutir.

6- Questions diverses :

Les questions de **violence à l'école** ne semblent plus se poser. La municipalité avait, comme promis, invité le personnel municipal à y apporter la plus grande vigilance. Aucun incident n'a été signalé depuis le dernier conseil d'école.

Le problème du **transport scolaire** est évoqué à nouveau. Certes, il n'y a pas eu de nouveau souci dans le car, mais la question de l'absence d'accompagnateur se pose toujours, et ce d'autant plus que des petits de 3 ans l'empruntent. Par ailleurs, le car qui assure le ramassage scolaire sur la commune n'est pas équipé de ceintures ; la compagnie de transport, agréée par le Conseil Général, est autorisée à le faire au vu de l'âge du véhicule, conformément à la loi en vigueur.

Les représentants de parents d'élèves interrogent le fait qu'aucune date n'ait été proposée en cette fin d'année par la municipalité concernant une réunion de la **commission périscolaire**. La question se pose d'autant plus que certains parents constatent que le nombre d'enfants accueillis à certaines heures semble très important (autorisation pour 60 enfants maximum).

Monsieur le Maire propose que cette réunion ait lieu en septembre car il souhaite pouvoir disposer d'un histogramme des fréquentations, demi-heure par demi-heure, histogramme qui, selon lui, permettrait de disposer d'un nombre fiable d'enfants accueillis.

S'il s'avérait que la fréquentation du périscolaire se situe au delà du seuil autorisé de 60 enfants,

Monsieur le Maire envisage que les plus âgés aillent dans la « petite cantine », et ce notamment pendant la dernière demi-heure du matin et la première demi-heure du soir.

Les chiffres de fréquentation seront fournis aux parents avant la tenue de la prochaine commission périscolaire.

Les sujets suivants autour de la **cantine** ont été évoqués :

Des discussions concernant le règlement intérieur, il ressort que les repas non décomptés passent de 2 semaines à 6 jours d'absence consécutifs.

Désormais, le règlement intérieur de la cantine sera signé par les enfants dans les classes et non plus comme auparavant par les familles avec les documents d'inscription.

Le prix du repas passe de 2,80 € à 3 €, la subvention de la municipalité s'élevant à 0,95 € par repas.

A noter qu'en ce qui concerne le mercredi de classe à l'occasion du pont de l'ascension, seuls les repas pris ont été facturés.

Le projet de nouvelle cantine, prévue pour septembre 2010, est en cours (phase de dépôt de permis de construire et consultation des entreprises). La Commission Cantine va y être associée.

L'idée d'une construction selon les normes HQE (haute qualité environnementale) a été partiellement abandonnée, faute de budget nécessaire, en particulier la récupération de l'eau de pluie et les panneaux photovoltaïques. Par contre, la production d'eau chaude par énergie solaire devrait rester possible.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent qu'une réflexion autour des repas frais, biologiques et/ou de proximité soit menée, sachant que rien n'est possible sans une volonté des familles des écoles de MAISON, une volonté de la municipalité, et une volonté du personnel de cuisine.

Fin du conseil d'école à 21 heures 45.

Rédigé par les représentants de parents d'élèves.